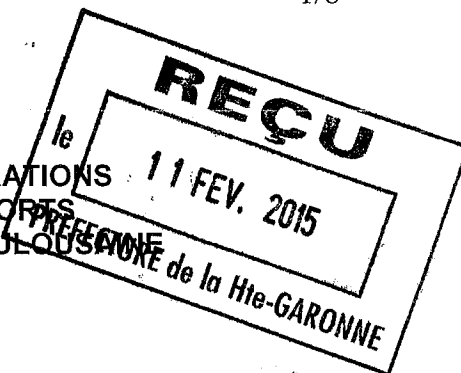


EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS
EN COMMUN DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE



* * *

Séance du 04 Février 2015

POLITIQUES PUBLIQUES DE MOBILITE ET ORGANISATION DU RESEAU DE TRANSPORTS

8 – ETUDES ET ORGANISATION RESEAU

8.1 Réseau de surface : Plan Annuel des Services 2015

L'an deux mille quinze, le quatre février à Toulouse Métropole, le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

COMMUNAUTE URBAINE DE TOULOUSE METROPOLE :

Etaient présents :

MM. AUJOLAT, BRIAND, CARNEIRO, CHOLLET, DEL BORRELLO, GRASS, LATTES, LAGLEIZE, MME MARTI, MM. MOUDENC, RAYNAL, TRAUTMANN, MME. TRAVAIL-MICHELET.

Empêché d'assister à la séance et a donné pouvoir :

M. KELLER.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SICOVAL :

Etaient présents:

MM. AREVALO & LAFON.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL :

Etaient présents :

MM. BACOU & LERY.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU MURETAIN :

Etaient présents :

MME. ROUCHON, M. SUAUD.

Le programme kilométrique annuel s'appuie sur deux composantes :

- la projection de l'offre actuelle du réseau sur le calendrier d'application de l'année suivante
- le Plan Annuel de Service ou PAS qui synthétise les projets d'offre à mettre en place

Le programme kilométrique du réseau est la pierre angulaire du travail de planification budgétaire car il permet de définir les moyens hommes et matériels pour la production du service et d'anticiper leur mise à disposition.

Le Plan Annuel des Services définit le programme des modifications d'offre pour l'année et planifie leurs mises en œuvre. Il fixe le volume de kilomètres annuels supplémentaires lié à des projets d'offre.

La présente délibération porte sur la définition des actions du Plan Annuel des Services 2015.

Plan Annuel des Services 2015 réseau de surface

Le cadrage financier

Hormis la mise en œuvre de la ligne de tramway T2 en avril 2015 (+363 813 kilomètres en 2015 pour un impact année pleine de 500 000 kilomètres), le Plan Annuel des Services est cadré par les enveloppes kilométriques suivantes :

- | | |
|---|-------------|
| - Développement du réseau par la régie | +40 000 kms |
| - Développement du réseau par la sous traitance | +0 kms |

Horizons de lancement

La mise en œuvre du Plan Annuel se déroulera en deux phases :

- avril 2015
 - lancement du Tramway Envol avec modification de la ligne 66 (raccourcie) et de la nouvelle tarification navette aéroport (ligne 24)
 - L29 prolongement à Aucamville (Aucamville collège - Lalande – Barrière de Paris – Boulevards – Grand Rond)
- septembre 2015
 - L26 prolongement le long du chemin Boudou (Borderouge – Grand Selve – Palanques – Launaguet)

Les projets présentés dans ce Plan Annuel des Services ont fait l'objet d'échanges avec les élus des territoires concernés et d'une présentation devant la Commission Conception des Politiques Publiques et Organisation du Réseau qui a validé les orientations de chaque proposition (séances du 15 octobre 2014 et 14 janvier 2015)

Plusieurs autres sujets en lien avec la « Vie du Réseau » sont en cours d'étude et de concertation avec les élus des territoires. Ces projets ne pourront être proposés au Plan Annuel des Services 2015 que si des optimisations d'offre sont identifiées en parallèle sur les lignes du réseau afin de financer le développement proposé. Dans cette hypothèse une délibération complémentaire sera proposée aux élus du Comité Syndical.

1. Phase 1 : avril 2015

1.1 Tramway Envol T2 et restructuration associée

La mise en fonctionnement de la **ligne T2** de tramway est planifiée pour le 11 avril 2015. T2 permettra de relier le centre- ville (Palais de Justice) à l'aéroport avec une fréquence de 15' en jour type hiver.

Les deux lignes de tramway T1 et T2 ont un itinéraire commun (Palais de Justice – Ancely) sur lequel une fréquence de 5' sera proposée.

Sur une année pleine les enjeux kilométriques sont :

➔ **500 000 kilomètres supplémentaires**

La restructuration du réseau bus associée à l'arrivée de la ligne T2 concerne uniquement la **ligne 66** (Aéroport – Saint Cyprien) qui est raccourcie. Dès avril 2015, la ligne 66 n'ira plus à l'aéroport mais depuis Ancely desservira l'avenue des Arènes Romaines pour réaliser son terminus à Purpan-Pelletier.

Sur une année pleine les enjeux kilométriques, moyens bus et travaux sont :

➔ **-122 000 kilomètres**

➔ **-3 bus**

➔ **290 000€ de travaux pour le terminus**

Afin de préserver un accès direct à l'aéroport depuis la gare Matabiau et pour les quartiers nord toulousains éloignés du tramway T2, la liaison bus « gare – centre-ville boulevards – aéroport » est maintenue. La **navette aéroport** (ligne 24) conserve le même itinéraire et le même niveau d'offre cependant la tarification spécifique qui lui est appliquée est modifiée pour correspondre au niveau de service direct et express proposé (cf. délibération spécifique).

1.2 Prolongement de la ligne 29 à Aucamville

La ligne 29 a été créée en 2008 à la demande du quartier des Minimes qui souhaitait conserver une desserte bus directe vers le centre- ville en complément du métro ligne B.

- L'itinéraire de la ligne 29 double celui du métro B. Il relie la station de métro La Vache à l'axe des Minimes et aux boulevards jusqu'au Grand Rond avec une fréquence de bon niveau : pour un jour type hiver 10 minutes en heure de pointe et 15 minutes en heure creuse.
- L'analyse de la fréquentation de la ligne montre que les bus n'ont pas un remplissage satisfaisant et que le rendement au kilomètre n'est pas à la hauteur du rendement des lignes ayant ce niveau d'offre.
- Le quartier Lalande demande qu'une ligne dite de « ville » desserve l'axe car les usagers du quartier ont du mal à accéder aux services des lignes 60 et 69 venant de la périphérie et bondés en heure de pointe.

Le projet consiste à optimiser l'offre de la ligne 29 (baisse de fréquence à 15 minutes en heure de pointe et 30 minutes en heure creuse) et à déployer les kilomètres récupérés sur un prolongement de l'itinéraire sur l'axe vers le nord.

Le nouveau terminus sera organisé dans Aucamville à la hauteur du collège (arrêt Pins). Cette localisation un peu éloignée nécessite l'injection d'un complément de kilomètres.

Sur une année pleine les enjeux kilométriques, moyens bus et travaux sont :

→ **75 000 kilomètres**

→ **+1 bus**

→ **20 000€ de travaux déjà réalisés en 2014**

2. Phase 2 : septembre 2015

2.1 Prolongement de la ligne 26 sur le chemin Boudou

La ligne 26 « Borderouge – Launaguet Palanques » dessert le quartier du Grand Selve en rabattement sur le métro ligne B à Borderouge. L'offre de la ligne a été renforcée en 2014 pour répondre à la demande d'un secteur qui se densifie. Cette densification se réalise notamment le long du chemin Boudou non desservi actuellement.

Le projet propose de prolonger la ligne 26 le long du chemin Boudou en conservant le même niveau de service. Le nouveau terminus est localisé au sud de la commune de Launaguet (arrêt Nobles) et offre ainsi une desserte complémentaire à la commune vers le métro.

Sur une année pleine les enjeux kilométriques, moyens bus et travaux sont :

→ **20 500 kilomètres**

→ **+0 bus**

→ **180 000€ de travaux**

2.2 Modification de l'itinéraire de la ligne 20 dans Montrabe

La ligne 20 relie les communes de Beaupuy et de Montrabe au métro ligne A à Balma Gramont. Son itinéraire n'est pas très lisible car le passage en centre-ville de Montrabe implique la réalisation d'une boucle et la desserte du quartier du collège nécessite la réalisation d'une arête.

L'élargissement et l'urbanisation du chemin Saint Jean à Montrabe permet de simplifier l'itinéraire de la ligne 20 en supprimant la boucle de centre-ville et donc d'économiser des kilomètres. Le niveau de service actuel de la ligne est conservé.

Sur une année pleine les enjeux kilométriques, moyens bus et travaux sont :

→ **- 13 500 kilomètres**

→ **+0 bus**

→ **60 000€ de travaux**

2.3 Modification du terminus de la ligne 75 à Castelmaurou

La ligne 75 relie la commune de Castelmaurou au métro ligne A à Argoulets. Le terminus est réalisé sur une place à côté de la mairie. Madame le Maire souhaite aménager la place différemment et propose de déplacer le terminus à côté d'un parking à l'arrière de la mairie. Des travaux sont nécessaires pour organiser le quai bus.

Sur une année pleine les enjeux kilométriques, moyens bus et travaux sont :

→ **-200 kilomètres**

→ **+0 bus**

→ **80 000€ de travaux**

3. Programme complémentaire à valider

3.1 Desserte de la CAM (réseau TAMtam et Lignes 116 et 117)

Dans l'attente du projet de restructuration du réseau Tamtam actuellement en cours de réflexion et devant être mis en œuvre en septembre 2016, les élus de la CAM demandent que le niveau de service des lignes Transcam, 116 et 117 soit amélioré en heures creuses.

Ils souhaitent par ailleurs qu'une desserte des communes vers Muret soit organisée le samedi (marché, Aqualudia et cinéma). Le plan doit également intégrer la desserte de la commune du Fauga qui a intégré la CAM au 1^{er} janvier 2014.

Il est proposé d'utiliser l'écart entre le cadrage financier et la proposition du PAS 2015 comme une enveloppe affectée au développement du réseau CAM pour 2015.

Cette enveloppe a été estimée entre 10 et 15% du budget global kilométrique de la desserte CAM soit environ 100 000 à 120 000 kilomètres de développement de l'offre.

Ces mesures devront être compatibles avec les orientations définies pour la restructuration du réseau CAM à l'horizon de septembre 2016. Cette étude est elle-même cadrée par deux axes de travail majeurs :

- La définition de la feuille de route technico- financière du projet 2020/2025 du SMTC
- Les principes d'allocation de ressource et de construction du Réseau cible à terme

Le programme d'action pour septembre 2015 est en cours d'élaboration. Il fera l'objet d'une présentation aux élus de la Commission Conception des Politiques Publiques et Organisation du Réseau en mars 2015 et d'une délibération complémentaire.

3.2 Rentrée scolaire 2015 - 2016

La préparation de la rentrée scolaire s'organise en début d'année en lien avec le Conseil Général. Les créations de collège ou lycée, les changements de carte scolaire et les nouvelles demandes des établissements sont analysés. Un bilan est également réalisé sur les volumes de scolaires transportés pour valider le maintien ou pas des circuits d'une année sur l'autre.

La majorité des circuits scolaires Tisséo sont sous traités. Seuls les circuits Plaisance/Tournefeuille/Lycée Rive Gauche sont produits par la Régie à cause du nombre d'élèves transportés (nécessité de bus articulés).

Le programme d'adaptation des circuits scolaires est en cours d'élaboration. Il fera l'objet d'une présentation aux élus de la Commission Conception des Politiques Publiques et Organisation du Réseau en mars 2015 et d'une délibération complémentaire.

4. Synthèse du PAS 2015

L'effet annuel des projets mis en œuvre en 2014 est estimé à 300 000 kilomètres qui impactent le programme kilométrique 2015.

Chaque projet du Plan Annuel des Services 2015 a fait l'objet d'une présentation devant la Commission Conception des Politiques Publiques et Organisation du Réseau et a reçu un avis favorable de la Commission.

Il est proposé aux membres du Comité Syndical de valider le Plan Annuel des Services 2015 tant sur son contenu que dans les enjeux de moyens décrits.

* * *

Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

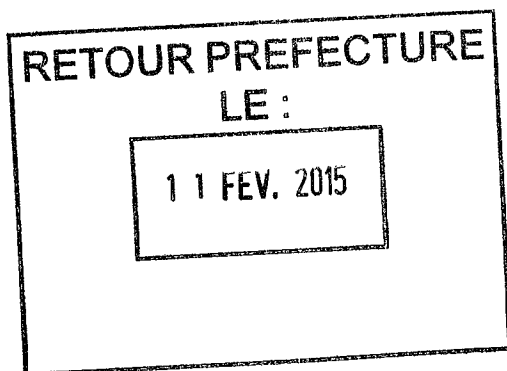
ARTICLE 1 : VALIDE la liste des projets du Plan Annuel des Services 2015 tels que définis ci-dessus et dans l'annexe jointe

ARTICLE 2 : DECIDE la mise en œuvre des mesures décrites dans ce Plan Annuel des Services 2015

ARTICLE 3 : AUTORISE la régie Tisséo à mettre en œuvre ce plan de services

ARTICLE 4 : DIT que la prise en compte de ces projets sera intégrée dans le programme kilométrique de Tisséo pour 2015

ARTICLE 5 : DIT que la présente délibération sera présentée à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.



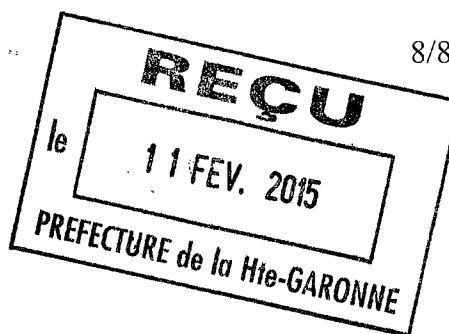
Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Jean-Michel Lattes", with a long horizontal stroke extending to the right.

Jean-Michel LATTES



Annexe

Tramway	Kms annuel Régie	Date mise en oeuvre	Kms régie prorata
T2 lancement	500 000	Avril 2015	363 813
Totaux	500 000		363 813

Bus et sous traitance	Kms annuel Régie	Kms an Sous Traitance	Nbre bus	Date mise en oeuvre	Kms régie prorata	Kms sous Traitance prorata	Mesure accompagnement en euros
L66 raccourcie	-122 000	0	-3	Avril 2015	-79 830	0	290 000
L29 prolongement vers Aucamville via Lalande	75 000	0	1	Avril 2015	47 727	0	Réalisés en 2014
L26 prolongement chemin Boudou	20 500	0	0	Sept 2015	7 455	0	180 000
L20 passage ch Saint Jean Montrabe	-13 800	0	0	Sept 2015	-5 018	0	60 000
L75 déplacement du terminus	-200	0	0	Sept 2015	-73	0	80 000
Totaux	-40 500	0	+1		-29 739	0	610 000

Programme complémentaire à définir	Kms annuel Régie	Kms an Sous Traitance	Nbre bus	Date mise en oeuvre	Kms régie prorata	Kms sous Traitance prorata	Mesure accompagnement en euros
Programme CAM	0	100 000	0	Sept 2015	0	37 000	A définir
Programme rentrée scolaire	0	A définir	0	Sept 2015	0	A définir	A définir